

Pour citer ce document :

AMPHOUX, Pascal et MARGERIT, Alain. Un grand lit pour le Rhône. Anthos, Zeitschrift für Landschaftsarchitektur, 2004, n°1, pp. 46–49.



Pascal Amphoux est chercheur à l'Institut de Recherche sur l'Environnement Construit à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et au Laboratoire Cresson UMR 1563 Ambiances architecturales et urbaines, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble / [www.cresson.archi.fr](http://www.cresson.archi.fr)

## UN GRAND LIT POUR LE RHÔNE

AMÉNAGEMENT DES BAS-PORTS, UNE TRAVERSÉE PIÉTONNE POUR LA VILLE DE LYON



*Le texte qui suit résume une étude de définition proposée par l'équipe ALAIN MARGUERIT, ATELIER DES PAYSAGES, MONTPELLIER, P. AMPHOUX (CONTREPOINT, LAUSANNE), L. FACHARD (LES ÉCLAIRAGISTES ASSOCIÉS, LYON), Communauté urbaine de Lyon, février 2003*

### UNE MÉTAPHORE À TROIS DIMENSIONS

Parler d'« un grand lit pour le Rhône », c'est évoquer à la fois l'ampleur et l'horizontalité du fleuve, le plaisir et le repos de l'habitant qui s'y délasse, l'attrance et la chaleur d'une expérience sensuelle ou amoureuse. De ces trois connotations découlent les trois enjeux du projet :

- Réinstaller le Rhône dans son propre lit – *enjeu environnemental* qui consiste à ramener l'eau du fleuve jusqu'au pied de la digue ;
- Amener l'habitant de la ville à entrer dans l'intimité de ses bas-ports et à côtoyer le fleuve – *enjeu social* qui consiste à induire de nouvelles pratiques et une certaine urbanité sur ce territoire intermédiaire actuellement dépourvu d'usage fort ;
- Redonner à la raideur des quais du XIXème la souplesse et la sensualité du cours d'eau – *enjeu paysager*, qui consiste cette fois à mêler le sauvage et l'artifice dans la conception même des aménagements du XXIème siècle.



Pour citer ce document :

Amphoux, Pascal et Margerit, Alain. Un grand lit pour le Rhône. Anthos, Zeitschrift für Landschaftsarchitektur, 2004, n°1, pp. 46–49.

D'une part, les aménagements proposés consistent à mêler et enchevêtrer des pratiques hétérogènes – enjeu social. Ils visent non seulement à créer un espace multi-fonctionnel qu'à générer un véritable lieu de socialité, c'est-à-dire un lieu où puissent se croiser et se toiser le citoyen (promeneur du dimanche ou de la semaine), l'habitant des bas-ports (marinier ou autre travailleur sur le quai) et l'étranger (croisiériste en escale ou simple touriste). La promenade par exemple se dédouble ou se démultiplie, s'étage sur plusieurs niveaux et convoque en un lieu unique des figures différentes – le passant, le visiteur, le flâneur – ou des comportements étrangers – la déambulation, le rendez-vous, la contemplation, l'exposition de soi.

D'autre part, les aménagements proposés répondent à un enjeu d'urbanité. Si les mouvements végétaux proposés constituent une sorte de défi écologique contemporain, analogue à ce qu'orangeries ou jardins botaniques représentaient pour la connaissance du XIXème, c'est aussi d'écologie humaine que ce projet parle : il ne s'agit pas de créer un parc, où seuls joggers, botanistes ou amoureux trouveraient leur compte, il s'agit de créer un lieu de vie quotidienne qui, par la présence de bateaux fixes ou amarrés, les "*bouchons flottants*" (le traditionnel bistrot lyonnais replacé sur l'eau ou d'autres services), génère une urbanité vivante, seule réponse sérieuse aux questions de la sécurité diurne aussi bien que nocturne.



## L'ENJEU SENSIBLE

Le projet enfin vise à *hybrider l'action négociée et la production esthétique* (entendue au sens de "ce qui nous touche"). L'enjeu alors doit être dit symbolique *et* sensible.

Enjeu symbolique parce que le projet est voué, entre sa structure pérenne (que constitue la continuité du quai et des ducs d'Albe) et son offre modulable (que représentent "bouchons flottants" et "brotteaux mobiles"), à faire l'objet d'une procédure de concertation, fondée sur l'énonciation, l'expression et la réappropriation d'un rapport affectif au Rhône.

Enjeu sensible alors que trois approches spécifiques se proposaient d'assumer pour fonder l'unité d'un imaginaire collectif et d'une "culture du projet" : la perception en mouvement (travail sur les séquences et les effets), la mise en valeur des ponts (étude de requalification) et le ***travail de la lumière et des ambiances nocturnes*** : à grande échelle, c'est le glacis qui devient lumière, éclairé par réflexion ondulante et décroissante depuis le canal, détaché en partie haute par le détournement de l'éclairage public vers les frondaisons des platanes, ponctué enfin en avant par le balisage rouge ou vert des ducs d'Albe, suivant qu'ils sont libre ou occupé ; à petite échelle, c'est une suite de dispositifs irritants, qui module un niveau d'ambiance, balisant le bord du chemin de halage ou animant les brotteaux fluctuants.

Pour citer ce document :  
Amphoux, Pascal et Margerit, Alain. Un grand lit pour le Rhône. Anthos, Zeitschrift für  
Landschaftsarchitektur, 2004, n°1, pp. 46–49.

